

La lettre de la Municipalité

Bonne rentrée à tous

À nouveau, les salles de classe vont accueillir des élèves pleins de bonnes résolutions, attentifs et studieux, et les cours de récréation retentir de cris et de rires : c'est la rentrée !

Une rentrée pas tout à fait comme les autres pourtant. Si les mesures mises en place les années précédentes demeurent, les nouveaux rythmes scolaires modifient quelque peu l'organisation.

Ainsi sont reconduits les dispositifs spécifiques à Othis : les travaux

d'été dans les locaux, les différentes dotations pour les fournitures, le mobilier, des troussees garnies pour les élèves d'élémentaire et un sac pour ceux de maternelle.

Quant aux nouveaux horaires, ils ont été établis après une large concertation avec tous les partenaires.

Avec le souci premier de ne pas trop bouleverser l'emploi du temps des familles et d'adapter le mieux possible les changements au rythme de l'enfant.

Exercice compliqué et mise en œuvre difficile pour **éviter de faire excessivement supporter aux finances de la ville le coût de cette réforme** voulue par le Ministère

de l'Education nationale, dans une période qui se prête peu à des dépenses nouvelles et à des élans d'enthousiasme. Et avec **la volonté municipale de proposer aux familles des temps d'activités périscolaires (TAP) entièrement gratuits.** Nous souhaitons à tous, élèves, enseignants, parents et agents municipaux une excellente **rentrée 2014, porteuse de réussite et de plaisir d'apprendre.**

Bernard CORNEILLE,
Maire, Conseiller Général

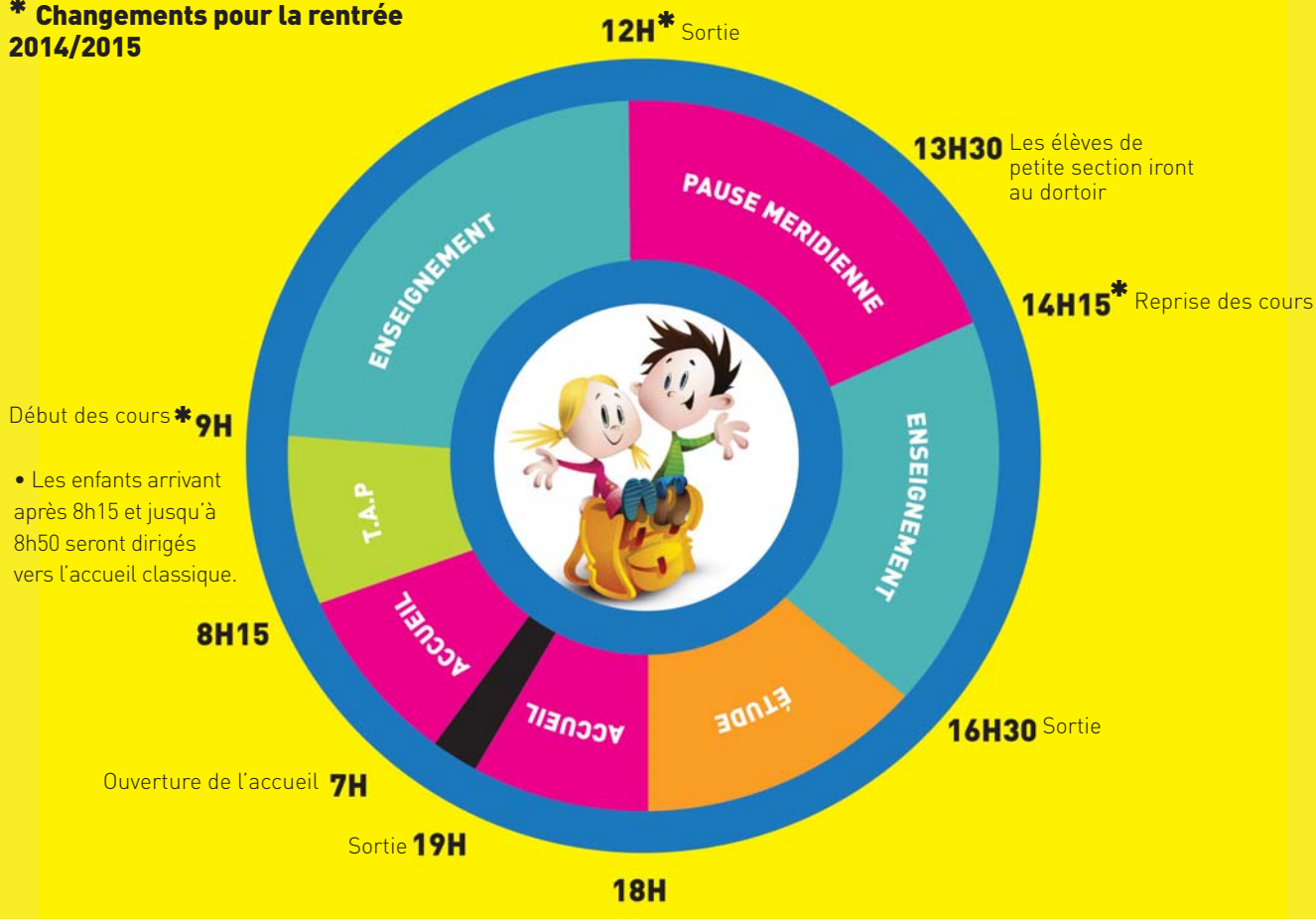
Sarah LAFOLIE,
Maire-adjoint déléguée à l'Education

Catherine BERNASZUK,
Maire-adjoint déléguée à l'enfance, jeunesse et la Municipalité

Sur des rythmes nouveaux

La réforme des rythmes scolaires modifie l'emploi du temps des enfants, avec 4 jours et demi de classe par semaine.

*** Changements pour la rentrée 2014/2015**





Inscriptions obligatoires pour tous les services

Avant la classe : Accueil à partir de 7H / TAP de 8h15 à 9h

du lundi au vendredi :

► Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 8h15 et 9h.

Des activités ludiques et éducatives de type : contes, chants, activités manuelles, jeux collectifs, seront proposés. Ils sont facultatifs et gratuits.

► Les enfants arrivant après 8h15 et jusqu'à 8h50 seront pris en charge par le service périscolaire et dirigés vers l'accueil classique.

► Les enfants arrivant entre 8h50 et 9h (début des cours) seront pris en charge dans la cour par les enseignants.

Après la classe : De 16h30 à 19h Accueil du soir

► Pour les maternelles :
-Accueil du soir

► Pour les CP
-Accueil du soir
-ou étude surveillée + accueil du soir.

► Pour les élémentaires :
-Étude surveillée
-ou étude surveillée + accueil du soir.

Pause-déjeuner : de 12h à 14h15 Un accès pour tous dans un environnement agréable

► Les élèves de petite section qui déjeunent à la cantine seront accompagnés au dortoir à 13h30 par une ATSEM.

► Tarifs en vigueur à partir du 2 septembre 2014

| Revenu mensuel compris entre | Repas élémentaire | Repas maternelle |
|------------------------------|-------------------|------------------|
| 0 € à 1 067 € | 2,80 | 2,60 |
| 1 068 € à 1 830 € | 3,00 | 2,80 |
| 1 831 € à 2 500 € | 3,20 | 3,00 |
| 2 501 € à 3 500 € | 3,40 | 3,20 |
| 3 501 € à 4 500 € | 3,60 | 3,40 |
| "+" 4500 | 3,80 | 3,60 |

Tarif RSA : 0,85€ Tarif solidarité : 1,50€

Maintien des tarifs RSA et Solidarités, selon les modalités votées par le CCAS.



Et mercredi ? Une journée pas comme les autres

A partir de cette année, tous les enfants scolarisés à Othis en classe de maternelle ou d'élémentaire auront classe le mercredi matin. Il n'y aura pas de T.A.P, mais un accueil entre 7h et 9h sera proposé.

► Tarifs du centre de loisirs le mercredi (pendant la période scolaire)

| Revenu net imposable mensuel compris entre | Tarif pour 1 enfant | Tarif par enfant pour 2 enfants | Tarif par enfant pour 3 enfants ou plus |
|--|---------------------|---------------------------------|---|
| 0 € à 1 067 € | 2,00 | 1,50 € | 1,00 € |
| 1 068 € à 1 830 € | 2,50 | 2,00 € | 1,25 € |
| 1 831 € à 2 500 € | 3,50 | 3,00 € | 2,00 € |
| 2 501 € à 3 500 € | 4,50 | 3,50 € | 3,00 € |
| 3 501 € à 4 500 € | 5,00 | 4,00 € | 3,50 € |
| 4501 € et plus | 5,50 | 4,50 € | 4,00 € |

► L'intégralité des tarifs : Centres de loisirs pendant les vacances scolaires, accueils pré-post scolaire, étude sont consultables sur le site de la ville [www.othis.fr/services périscolaires](http://www.othis.fr/services_périscolaires) ou disponibles en mairie.



En un clic, le portail famille permet de faire vos démarches auprès du service périscolaire via le site de la ville www.othis.fr

L'identifiant et le mot de passe sont disponibles sur les factures.

sé. À 14h15 après la cantine, des accueils de loisirs sont organisés sur les écoles.

L'emploi du temps du mercredi :

► Accueil le matin : de 7h à 9h.

► Temps scolaire : de 9h à 12h.

Sortie des enfants selon les mêmes modalités que les autres jours de la semaine et selon l'autorisation fournie par les parents à l'établissement scolaire.

2 formules pour l'après-midi :

► Repas uniquement (de 12h à 14h15)

► Repas + après-midi loisirs (de 12h à 19h)